

COMMUNE DE BEAURAINS
(Pas-de-Calais)

ARRETE n° ST/2025/40
PORTANT RESTRICTION DE STATIONNEMENT 13 RUE DES PAQUERETTES
PROLONGATION DE L'ARRÊTE ST/2025/39

Le Maire de la Commune de BEAURAINS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

Vu la demande initiale de travaux pour le branchement ENEDIS au 13 rue des paquerettes, par l'entreprise ENEDIS Arras au 13 A Boulevard Schuman, 62000 Arras

Vu la prolongation du chantier en date du 22 septembre 2025 susmentionné ci-dessus

CONSIDERANT qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter la circulation et prévenir les accidents,

CONSIDERANT qu'il convient de garantir la sécurité des usagers de la route,

ARRETE :

Article 1 : Les travaux cités, entrepris au 13 rue des pâquerettes étant prolongés jusqu'au 10 octobre 2025 inclus, les prescriptions de l'arrêté ST/2025/39 en date du 22/09/2025, restent inchangées et sont applicables jusqu'au 10 octobre 2025. Le présent arrêté de prolongation devra être affiché à côté de l'arrêté cité autant de fois que nécessaire, à destination des usagers.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché et publié conformément à la réglementation en vigueur. Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication.

Article 3 :

- Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de BEAURAINS,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques Municipaux,
- Messieurs les Médiateurs ASVP de la Commune de BEAURAINS,
- Monsieur le Commissaire de Police d'ARRAS,
- Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'Arras,
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- Monsieur le Directeur du Centre de Secours et d'Incendie,
- Monsieur le Directeur ENEDIS

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Décision rendue exécutoire par la publication le 25/09/2025
Fait à BEAURAINS, le 24/09/2025

Cédric DUPOND
Le Maire,

